

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

POUR LES ÉLECTIONS !....

Depuis quelque temps, c'est d'un bout de la France à l'autre, de la part des cléricaux et de leurs bons amis, les nationalistes, une mendicité éperdue en faveur de leurs candidats.

De toutes parts on ne lit, dans leurs journaux, dans les circulaires qu'ils envoient à domicile et partout où il peuvent écrire, que des appels de fonds, des invites à râcler les tiroirs, à vider les bourses pour en verser le contenu dans l'escarcelle qu'ils tendent inlassablement.

Ah ! nous sommes déjà loin du temps où ils excitaient incidemment les capitaux français à « franchir la frontière » pour ennuyer le gouvernement.

La façon dont ils comprennent le patriotisme pour les capitalistes a changé ; hier, on ne pouvait manifester son attachement à la France qu'en versant son argent dans les banques allemandes ; aujourd'hui, on n'est « patriote » qu'en le donnant à Jules Lemaître ou à la Croix.

Dans cette concurrence à la mendicité, M. Jules Lemaître est encore celui qui se montre le plus adroit.

Chaque électeur des départements de l'Est a reçu ces temps derniers une circulaire particulière qui nous paraît très habile.

Elle débute ainsi :

M.

Beaucoup de nos amis se sont étonnés que la *Patrie française* n'ouvrit pas une souscription publique pour faire face aux dépenses que lui imposeront les élections générales de 1902. Nous avons préféré nous adresser à vous directement.

Au lieu de l'appel anonyme, inséré dans un journal décidé à ne pas publier de liste, et d'où personne ne peut espérer quelque satisfaction d'amour-propre, cette lettre reçue personnellement, avec la signature du grand chef de la P. F., est une trouvaille.

Le destinataire va se rengorger. M. Lemaître a préféré s'adresser à lui. Oh ! oh ! cela vaut bien une souscription importante. Ce certificat de patriotisme décerné par un tel homme n'est pas une chose qu'on puisse payer avec une pièce de cent sous. Et on sait bien le faire comprendre :

Nous nous proposons de prendre la part la plus active aux élections, non seulement par une campagne générale, mais encore par une intervention précise dans toute circonscription où il paraîtra possible de gagner un siège à la cause nationale.

Cette œuvre de libération nous paraît si nécessaire que nous prions nos adhérents et nos amis de réserver strictement leur concours pécuniaire à notre cause électorale et de ne pas égarer leur générosité sur des entreprises intéressantes sans doute, mais moins urgentes, telles que fondations de journaux, œuvres sociales à longue échéance, etc.

Pas moyen, après ça, de s'échapper par la porte d'à côté. Pas moyen d'invoquer la cherté du Paradis cette année, l'appétit insatiable de Saint-Antoine, la part déjà grosse faite à la bienfaisance. Impossible de répondre : « Nous avons nos pauvres ! »

Non, il n'y a d'autres pauvres que les candidats de la P. F. et d'autre bienfaisance

à accomplir que grossir les fonds de la caisse électorale.

Maintenant, si vous chauffez doucement un petit candidat au sein de votre famille, on peut s'arranger. Voici comme :

Les donateurs qui désireraient que l'argent versé par eux fût employé dans un arrondissement auquel ils s'intéressent davantage, voudront bien nous donner à ce sujet une indication qui sera scrupuleusement suivie.

Et pour lever les derniers scrupules, les hésitations dangereuses du quart d'heure de Rabelais ; pour éviter les réflexions de ceux qui refusent de passer pour des gogos, on leur prouve que d'autres l'ont été avant eux :

Quant à l'utilité de ces souscriptions, elle vous semblera assurée sans doute par ces deux faits, que notre organisation électorale fonctionne depuis plusieurs mois dans toute la France, et que votre souscription viendra s'ajouter à un fonds électoral existant déjà, suffisant pour nous permettre dès maintenant une action sérieuse, mais encore insuffisante pour une action complète.

Veillez agréer, M... nos sentiments les plus distingués et cordiaux.

Jules LEMAITRE,

Président de la « Patrie Française. »

Allons, la ripaille boulangiste va recommencer ! Il y avait déjà un « fonds » dans la caisse électorale, avant toute souscription. Alors, d'où vient cet argent-là ?

Voici comme se termine la petite circulaire, et comment on n'aura même pas besoin de se déranger pour faire acte de « patriotisme » et mériter les louanges de M. Jules Lemaître :

A M. le Trésorier-Général de « La Patrie Française »,
30, rue de Gramont, Paris.

Monsieur,
Veillez faire toucher chez moi ou chez mon banquier

la somme de que je tiens à votre disposition à partir d'aujourd'hui ou du pour votre action électorale générale ou votre action électorale dans l'arrondissement de

Signature :

Ça, c'est pour avoir le droit de traiter les candidats républicains antinationalistes de chéquiards.

Emile LAPORTE

EN CHINE

Les intentions de l'Impératrice douairière

L'Impératrice douairière a lancé un édit dans lequel elle déclare que les relations amicales avec les ministres étrangers devront reprendre leur cours aussitôt après le retour de la cour à Pékin et qu'une date prochaine sera fixée à cet effet pour la première réception des ministres.

L'Impératrice rappelle le plaisir qui lui ont causé les deux visites des dames des ministres et elle annonce son intention de les recevoir de nouveau.

La réception des ministres par l'Empereur aura lieu dans la cité défendue, dans la salle où sont reçus les membres du conseil et les nobles.

On annonce, d'autre part, que l'Impératrice a donné l'ordre d'élever une construction destinée aux dames étrangères pour leur permettre d'assister à l'entrée de la cour à Pékin.

Un autre édit annonce la mort de deux missionnaires de Kan-Son et donne des ordres pour le châtimement des coupables.

Au Transvaal

Selon le rédacteur militaire d'un journal allemand le système des blockhaus prouve que l'armée anglaise est forcée d'adopter dans l'Afrique du Sud une tactique défensive et qu'on peut en conclure à son insuccès final.

Que les deux Républiques, en effet, puissent être domptées par ce procédé, dit l'écrivain peut être considéré comme impossible. La guerre durera des années, et même, si l'on trouve de l'argent et des hommes pour continuer la campagne, celle-ci finira par l'échec complet de la Grande-Bretagne.

Le War office publie aujourd'hui la liste mensuelle des pertes anglaises dans l'Afrique du Sud. Elle indique un total de 96 officiers et 2,232 sous-officiers et soldats hors de combat.

Le chiffre total des pertes anglaises pendant la campagne s'élève à 83,736, mais si l'on retranche de ce chiffre celui des hommes qui ont rejoint depuis, on obtient un chiffre net de 24,299 tués, hors de combat ou réformés.

INFORMATIONS

Les congrégations

M. Ranc donne, dans le *Radical*, les intéressants résultats d'une statistique soigneusement relevée des votes émis jusqu'à présent par les conseils municipaux de France sur les demandes en autorisation formulées par les ordres religieux d'hommes et de femmes.

Il résulte de cette statistique qu'à l'heure actuelle 144 communes ont émis un avis favorable, 170 communes ont émis un avis défavorable, 14 ont déclaré s'en remettre au Parlement, 13 ont fait un choix, c'est-à-dire qu'elles ont condamné les ordres militaires et donné un avis favorable à des congrégations dites charitables, le plus souvent des congrégations de femmes de peu d'importance. Si on ajoute aux 170 avis défavorables les votes des communes qui s'en sont remises au Parlement et celles qui en faisant un choix ont par là accepté le principe de la loi, on arrive au chiffre de 197 contre 144, soit une majorité de 53 votes hostiles.

Le jargon judiciaire

La question de la réforme des droits perçus par les avoués et les huissiers est, semble-t-il, près d'être résolue. La commission du ministère de la justice a adopté un projet qui remplace les droits d'acte par un tant pour cent sur les sommes en litige, et qui alloue en outre aux avoués un honoraire pour « droits de conseils ».

Ce projet va bientôt, paraît-il, être soumis au Conseil d'Etat ; s'il est adopté, il sera accompagné d'une autre réforme également souhaitée du public : le rajeunissement des formules juridiques.

On se souvient de la campagne menée contre le « jargon judiciaire » par un avocat à la Cour de Paris, M° Henri Bréal. Au ministère de la justice, on reconnaît le bien fondé de ces critiques, et lorsque la nouvelle réforme fera désirer des avoués eux-mêmes le moins d'écritures possible, un simple décret imposera de nouvelles formules, concises et claires, dont les modèles seront rédigés par une commission de praticiens.

Gambetta au Panthéon

La famille Gambetta ayant, paraît-il, fait bon accueil au vœu qui lui a été exprimé concernant le transfert des cendres

de Gambetta au Panthéon, ce transfert aurait lieu solennellement au printemps prochain.

Le Recensement

Le *Journal Officiel* publiera incessamment les résultats généraux du recensement de la population en France effectué le 24 mars 1901. Ces résultats sont accompagnés d'un rapport dont nous extrayons les renseignements suivants :

Au 23 mars 1901, le chiffre total de la population dans la département métropolitains Corse comprise, s'élevait à 38.961.945 habitants. Si l'on y ajoute le 69.168 homme composant le corps expéditionnaire de Chine et les troupes qui au 24 mars dernier se trouvaient dans les colonies, on obtient un total de 39.031.113 habitants. Il convient de faire remarquer que ce chiffre ne comprend pas la population française fixée en Algérie aux colonies, dans les pays de protectorat et à l'étranger.

De 1896 à 1901, la population française s'est accrue de 444.613 âmes, alors que de 1891 à 1896, l'augmentation n'avait été que de 175.0/0 L'augmentation ne se fait sentir que dans vingt-cinq départements. Tous les autres voient leur population décroître. En 1901, quinze villes se trouvent dans cette catégorie. Ce sont : Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, Toulouse, St-Etienne, Roubaix, Nantes, le Havre, Rouen, Reims, Nice, Nancy et Toulon.

Le canal des Deux-Mers

On peut enfin espérer que cette question, si importante au point de vue économique et à celui de la défense nationale, recevra une solution favorable. En effet, le rapport de M. Honoré Leygue, député de la Haute-Garonne, qui, probablement, sera déposé dès la rentrée du Parlement, exposera que la commission extra-parlementaire de 1896 avait commis une erreur en concluant à l'impossibilité de construction, ainsi qu'à un rendement insuffisant.

Le rapport de M. Leygue conclut à l'ouverture des enquêtes régionales, prescrites par la loi du 3 mai 1841, dans le but de consulter les populations des régions que doit traverser le canal.

Un gros Procès

La famille du comte d'Arenberg vient de gagner, en Allemagne, un procès en cours depuis 1871. Elle avait eu de grands intérêts dans une affaire de mines de charbons et hauts fournaux de Westphalie. Lors de la constitution de l'empire allemand, la Compagnie des mines de Westphalie avait retiré à la famille d'Arenberg la concession minière dont elle jouissait. Les tribunaux viennent de déclarer illégal le retrait de cette concession, et ont condamné la Compagnie à rembourser 120 millions de francs et à payer une annuité de 6 millions de francs.

La Traversée de la Méditerranée en Ballon

M. Santos-Dumont vient d'arriver à Monte-Carlo, où le ballon avec lequel il va tenter la traversée de la Méditerranée était arrivé depuis Noël, transporté par chemin de fer. Deux mécaniciens sont occupés à le monter et vont travailler sous la direction de M. Santos-Dumont. On achève la construction de l'aérodrome, vaste hangar en fer et en bois de 55 mètres de long, 10 de large et 15 de haut, ouvert par devant, sur la mer.

Vers le milieu de janvier, on commencera le gonflement du ballon. M. Santos-Dumont se propose de faire d'abord de brèves sorties

Cartes De Visite

Les Cartes Deuil, subissent, par cent, une augmentation de :
1/2 deuil 0,50. — Grand deuil 0,75

Enveloppes blanches 0,75 le cent ; Enveloppes 1/2 deuil 1 fr. ; Grand deuil 1,25 le cent.

Pour recevoir **FRANCO** un cent de Cartes, il suffit d'envoyer, avec le montant de la commande, le numéro correspondant au caractère choisi et d'ajouter, pour le port : 25 centimes pour 100 Cartes et 45 centimes pour 100 Cartes et 100 Enveloppes. — Adresser les commandes à

L'Imprimerie du JOURNAL DU LOT à CAHORS

Cartes à 1 fr. 50 le cent.

<p>N° 1. M. & M^{me} JEAN ESCABASSE</p>	<p>N° 9. R. BOUSCASSE</p>
<p>N° 2. HIPPOLYTE & PIERRE FAVERNIER</p>	<p>N° 10. Madame P. Sourdinaïn</p>
<p>N° 3. F.-H. ROUGEMONT MÉCANICIEN</p>	<p>N° 11. R. BONNEVILLE</p>
<p>N° 4. MAURICE FRESNIEUX MONTAUBAN.</p>	<p>N° 12. DANIEL MERCADIER</p>
<p>N° 5. M. BOULDOIRE 7, Rue des Platanes, BEAUVAIS.</p>	<p>N° 13. Eugène DELSAHOT Sergent-Major au 246^e de Ligne</p>
<p>N° 6. M. & M^{me} GUSTAVE BRISSAC</p>	<p>N° 14. Alexandre Decourcelles</p>
<p>N° 7. R.-M. LANACASSAGNE BORDEAUX.</p>	<p>N° 15. Daniel & Charles Franqueville</p>
<p>N° 8. Madame R. BOUSSENARD</p>	<p>N° 16. M. & M^{me} Julia Calvette</p>

Cartes à 2 fr. le cent.

<p>N° 17. Fernand Lemarquis Etudiant en Droit</p>	<p>N° 21. Mademoiselle L. Fourmi</p>
<p>N° 18. H. Bourdier</p>	<p>N° 22. Baptiste Rambrac</p>
<p>N° 19. Madame H. Suchet</p>	<p>N° 23. Louis Baumel</p>
<p>N° 20. M. & M^{me} Paul Valet Rue de la Chapelle, Paris, 6.</p>	<p>N° 24. A. Coulon</p>

Cartes à 2 fr. 50 le cent.

<p>N° 25. M. & M^{me} Esclavissat Rue de la Merce, Eculouse.</p>	<p>N° 27. Charles Brunet</p>
<p>N° 26. Madame Loustalot</p>	<p>N° 28. C. Besombes</p>

Bijouterie, Joaillerie, Horlogerie, Orfèvrerie

MANDELLI, Cahors

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

Dépositaire du Chronomètre **OMÉGA**

En tous genres de boîtes Nickel depuis 30 fr., Acier 35 fr., Argent 45 fr.
Or 125 fr.



FABRIQUE DE MONTRES GARANTIES
H. SARDA, 33, Quai Veil-Picard, BESANÇON (Doubs).
Envoi (gratuit et franco) des Catalogues illustrés de
MONTRES OR, ARGENT, NICKEL, ACIER
Régulateurs et Chronomètres - Chaînes et Sautoirs
Catalogues spéciaux : 1° de Pendules, Réveils, Cartels, Garantures de Cheminées, etc.
2° de Bijouterie : Alliances, Bagues, Broches, Dormeuses, Bracelets, etc., or, argent, doublé or.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1° à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.
2° en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques

- | | |
|---|---|
| <p>1° DE PARIS à TOURS.
2° DE TOURS à NANTES.
3° DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.
4° D'ORLÉANS à LIMOGES.
5° DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
6° DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.</p> | <p>Premières livraisons d'une collection qui sera continuée</p> |
|---|---|

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **33 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyage circulaire en Bretagne *A prix très réduits*

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires, valables 30 jours, comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo-St-Servan, Dinard, St-Brieuc, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets
1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes enfantines 14, — rue Drouot, — 14, Paris.

Paris et départements, un an : 6 fr. — Union postale : 7 fr.

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent elles-mêmes de la toilette de leurs enfants, offre, chaque mois, à ses nombreuses lectrices :

Une causerie sur les modes enfantines, illustrée de croquis explicatifs. — De nombreux Modèles de Robes, Chapeaux. — Manteaux et Lingerie, pour petites filles et garçons de tous les âges. — Un et souvent deux patrons découpés. — Une gravure de Modes coloriée. — Un courrier communiquant d'utiles renseignements. — Un conseil pratique. — Des devinettes et leurs solutions.

Enfin, une planche trimesestrielle, contenant des patrons pour les tout petits, et des charmants modèles de travaux de fantaisie, des broderies et de chiffres divers, complète l'heureux ensemble de ce journal, indispensable conseiller de toutes les mamans économes et prévoyantes.

Envoyer un mandat poste à l'ordre du Directeur

Envoi Gratuit d'un numéro spécimen.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.

— M^{me} Vve VALLIER de BY, buraliste, rue de la Liberté.

— M. FREICHE, buraliste, 55, boulevard Gambetta.

— M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.